



Les femmes plus nombreuses dans la population, surtout aux âges avancés

À la naissance, 105 garçons voient le jour pour 100 filles. Compte tenu d'une mortalité plus précoce des hommes, le rapport commence à s'inverser vers 25 ans. Les femmes se trouvent ainsi majoritaires dans l'ensemble de la population à hauteur de 95 hommes pour 100 femmes, dans la région comme en France. Aux âges avancés, les femmes, nettement plus nombreuses que les hommes sont aussi davantage centenaires. La présence des femmes est plus marquée dans les milieux très urbanisés et celle des hommes dans les territoires ruraux.

Medhy Martin, Aline Ferrante, Insee

Au 1^{er} janvier 2019, le nombre de femmes en Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur à celui des hommes. En effet, 4,1 millions d'entre elles vivent dans la région contre 3,9 millions d'hommes, soit 95 hommes pour 100 femmes. Ce léger déséquilibre existe aussi au niveau France entière où le ratio « hommes/femmes » (*définitions*) s'établit à 0,94, avec peu de variations régionales. Dans la région, l'Allier, le Rhône et la Loire ont la proportion d'hommes la plus faible de la région (92 à 93 hommes pour 100 femmes) alors que l'Ain et la Haute-Loire s'approchent de l'équilibre, avec 97 hommes pour 100 femmes (*figure 1*).

Davantage de garçons que de filles à la naissance

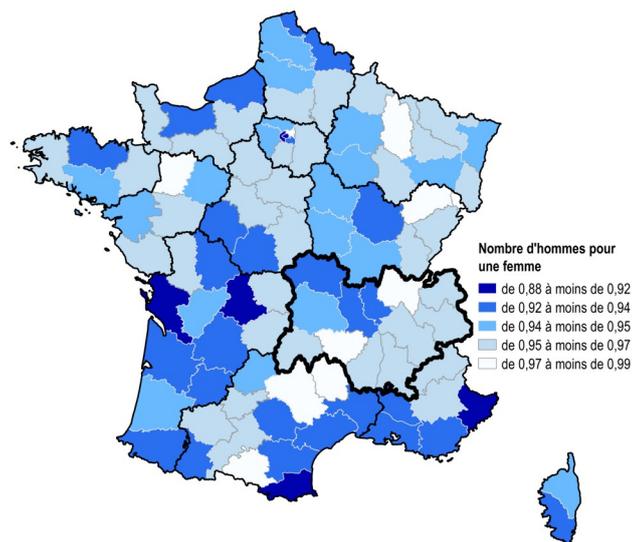
À la naissance, on dénombre davantage de garçons que de filles. Dans la région comme en France, 105 garçons naissent ainsi pour 100 filles chaque année en moyenne. Ce rapport à la naissance se retrouve dans les pays de l'Union européenne avec peu de nuance. Seuls les ratios des pays faiblement peuplés tels que Malte, Chypre, Luxembourg peuvent fluctuer de façon plus significative d'une année sur l'autre en raison du faible nombre de naissances. En France comme en Europe, la légère surnatalité des garçons réside dans des causes biologiques naturelles. En revanche, dans d'autres pays du globe, le déséquilibre garçons/filles peut être plus prononcé ou inversé pour des raisons culturelles (avortement et infanticide sélectif dans certains pays asiatiques en défaveur des filles), politiques (après un stress lié aux guerres ou des attentats, il naît plus de filles) ou environnementales (l'exposition à la pollution ou les infections pouvant jouer dans les deux sens).

Une mortalité précoce des hommes rétablissant la parité entre 25 et 60 ans

Ainsi, jusqu'à 20 ans, la population est majoritairement masculine en Auvergne-Rhône-Alpes comme dans l'ensemble de la France. Le rapport tend à s'équilibrer à partir de 25 ans

1 Une répartition inégale des hommes et des femmes

Ratio hommes/femmes en 2019 par département



Note de lecture : 93 hommes vivent dans le Rhône pour 100 femmes (soit un ratio de 0,93)

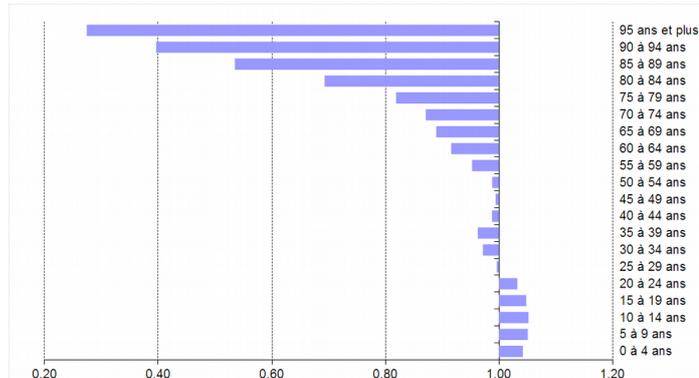
Source : Insee, Estimations de population 2019

jusqu'à la soixantaine, en raison d'un nombre de décès prématurés des hommes plus important.

En effet, même si pendant l'enfance, le nombre de décès reste très faible, celui des garçons est déjà légèrement plus important (1,3 décès de garçon pour 1 décès de fille de moins de 15 ans). À partir de 15 ans, les écarts de décès se creusent car les jeunes hommes ont des comportements davantage à risque et sur plus longue période que les jeunes femmes. La surmortalité de ces derniers âgés de 15 à 29 ans est alors 2,6 fois plus importante, principalement suite à des accidents de transport, mais également en raison de suicides.

2 La répartition entre hommes et femmes se déséquilibre avec l'âge

Ratio hommes/femmes en Auvergne-Rhône-Alpes par âge quinquennal en 2019



Note de lecture : de 0 à 4 ans, 104 garçons vivent en Auvergne-Rhône-Alpes pour 100 filles (soit un ratio de 1,04)

Source : Insee, Estimations de population 2019

Un déséquilibre prononcé aux âges avancés

Aux décès plus précoces des hommes s'ajoute un avantage naturel des femmes en termes de longévité. En 2016, une fille naissant en Auvergne-Rhône-Alpes peut espérer atteindre l'âge de 85,7 ans contre 80,3 ans pour un garçon, légèrement plus que la moyenne française. Si bien que le déséquilibre du ratio « hommes/femmes » s'amplifie avec l'âge. À partir de 65 ans, la baisse est progressive, et elle s'accélère à partir de 75 ans. Après 95 ans, on ne dénombre plus que 27 hommes pour 100 femmes (figure 2).

Dans la région, 1,5 million de personnes ont ainsi atteint 65 ans et plus et 2 700 sont devenues centenaires en 2015. La région se situe au 3^e rang en nombre de centenaires après l'Île-de-France et la Nouvelle-Aquitaine. Les femmes de 65 ans et plus se révèlent

1,3 fois plus nombreuses que les hommes, et on dénombre 4,7 fois plus de femmes parmi les centenaires. L'effectif de personnes de plus de 65 ans a doublé en quarante ans, celui des personnes de plus de 95 ans est près de 9 fois plus élevé.

Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, la population des personnes de plus de 65 ans serait multipliée par 1,6 d'ici 2050 et par 3,8 pour celle de 95 ans et plus. Pour autant, le déséquilibre entre hommes et femmes aux âges avancés se réduirait. De 63 hommes pour 100 femmes de plus de 65 ans en 1975, il s'établit aujourd'hui à 76 et remonterait à 87 en 2050. En effet, l'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes tend à se réduire. Alors que celle des femmes stagne (adoption de comportements à risque tels que tabagisme, alcoolisme, etc.), celle des hommes progresse et se rapproche ainsi de celle des femmes.

Les hommes et les femmes inégalement répartis selon le degré d'urbanisation de l'environnement

Si les femmes sont majoritaires dans la population régionale, l'amplitude des déséquilibres s'accroît en fonction du degré d'urbanisation de l'environnement (figure 3). D'une manière générale, les femmes sont plus présentes dans les pôles urbains (92 hommes pour 100 femmes) qu'en périphérie des villes et milieu rural (entre 98 à 103 hommes pour 100 femmes). Dans les communes rurales, l'équilibre entre hommes et femmes s'établit tardivement (à près de 65 ans, contre 25 ans dans l'ensemble de la région). Cet équilibre s'abaisse à 20 ans dans les grands pôles. Les communes rurales souffrent ainsi d'un déficit de femmes entre 25 et 65 ans (notamment dans le Cantal et la Haute-Loire) et les pôles urbains d'un excédent. En effet, les jeunes femmes ont tendance à quitter ces zones rurales pour suivre des études et occuper davantage des postes dans des activités tertiaires, majoritairement présentes dans les pôles urbains. Ainsi, dans les territoires ruraux, les femmes sont moins diplômées et par ailleurs, plus souvent en couple. ■

3 Davantage de femmes en ville, plus d'hommes dans les espaces périurbains et ruraux

Répartition des hommes et des femmes selon le degré d'urbanisation de l'environnement en Auvergne-Rhône-Alpes

	Type d'aire urbaine	Hommes	Femmes	Ensemble	Ratio hommes/femmes
Pôle urbain	Commune appartenant à un grand pôle	2 141 400	2 325 100	4 466 500	0,92
	Commune appartenant à un moyen pôle	69 400	75 400	144 800	0,92
	Commune appartenant à un petit pôle	139 500	149 300	288 900	0,93
Espace périurbain	Commune multipolarisée des grandes aires urbaines	185 900	189 800	375 700	0,98
	Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle	934 500	943 700	1 878 200	0,99
	Autre commune multipolarisée	141 500	141 600	283 100	1,00
	Commune appartenant à la couronne d'un moyen pôle	22 000	21 500	43 400	1,02
	Commune appartenant à la couronne d'un petit pôle	7 800	7 600	15 500	1,03
	Commune isolée hors influence des pôles	190 000	191 500	381 600	0,99
Ensemble		3 832 100	4 045 600	7 877 700	0,95

Source : Insee, Recensement de la population, 2015

Sources et définitions

Les **estimations de population 2019** permettent en attendant que les données du recensement de l'année d'intérêt soient disponibles, d'estimer la population et sa répartition par sexe et tranche d'âge au niveau des régions et départements. Pour cela, en partant du dernier millésime disponible du recensement, on utilise les données d'état civil et on extrapole les tendances migratoires qui concernent la zone d'intérêt à partir des tendances passées. Pour affiner la répartition des hommes et des femmes sur le territoire ainsi que leur âge, le dernier millésime disponible du **recensement de la population (2015)** est utilisé. Les projections de population à horizon 2050 sont réalisées à partir du modèle **Omphale** de l'Insee.

Le **ratio « hommes/femmes »**, désigné aussi par le terme « sexe-ratio », est le rapport entre le nombre d'hommes et celui de femmes dans la population. Pour une meilleure compréhension, il peut être rapporté à un indice 100 : 105 garçons naissent pour 100 filles (ratio = 1,05), 95 hommes pour 100 femmes dans la population (ratio = 0,95).

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Aude Lécroart
Philippe Mossant

ISSN : 2493-1462

©Insee 2019

Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2018 - La fécondité baisse depuis quatre ans », *Insee Première* n° 1730, janvier 2019
- « Les femmes davantage touchées par la perte d'autonomie », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 35, juin 2018
- « Une faible mortalité régionale mais un nombre de décès en hausse », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 51, décembre 2017
- « 9,5 millions d'habitants à l'horizon 2050 », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 41, juin 2017

